

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 1 (1887)

Artikel: Une lettre de M. le Professeur Daguet
Autor: Daguet, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALPHABETIQUES

HERALDIQUES

ET

SIGILLOGRAPHIQUES

PUBLIÉES À NEUCHÂTEL PAR MAURICE TRIPET, HERALDISTE

Novembre 1887.

N^o 11.

Une lettre
de M. le Professeur Dr Daguier

C'est avec une curiosité sympathique que les amis de l'histoire ont vu apparaître les Archives héraldiques et sigillographiques, car l'étude des armoiries, des sceaux et du blason se lie intimement à celle de l'histoire et n'est pas comme certains le croient un simple objet de luxe et de fantaisie féodale ou aristocratique. La manière dont vous avez conçu et exécuté votre travail était faite pour nous confirmer dans cette conviction. Nous avons applaudi également à l'idée large d'avoir votre recueil aux mémoires écrits en langue allemande qui est celle de la majorité de nos Confédérés, la première des trois langues nationales. Cette initiative doit réjouir tous ceux qui ont à cœur le maintien de la nationalité helvétique.

Nous m'avez demandé ce que je pense de l'Armorial fribourgeois, publié par le Révérend Père Capucin Apollinaire Dellion avec la collaboration de feu M. le Colonel de Mandrot. Je n'ai qu'à vous répéter ce que j'ai dit aux deux auteurs lorsqu'ils étaient à la veille de publier leur intéressant recueil, c'est qu'ils eussent été autrement utiles à l'histoire, en substituant à l'ordre alphabétique l'ordre chronologique dans la classification des familles.

Les familles féodales, puis les familles les plus anciennes, patriciennes ou non eussent paru à leur rang de date, siècle par siècle. Sans doute un travail de ce genre demandait plus de recherches et aurait pu froisser quelques amours-propres.

Mais l'histoire a ses devoirs comme ses droits.

Le nombre des amateurs et des souscripteurs eut été peut-être aussi moindre. Mais on eut aussi échappé à l'inconvénient qu'offre l'amalgame de familles anciennes avec de toutes nouvelles dont il a fallu dorer le blason ou le fabriquer à neuf.

Nous n'en devons pas moins de la reconnaissance aux auteurs, au P. Dellion en particulier, qui par parenthèse vient d'acquiescer un nouveau titre à l'estime des amis de l'histoire par la publication d'une Histoire des Baroisses du Canton de Fribourg, qui compte plusieurs volumes.

J'espère pouvoir coopérer une autre fois à votre belle oeuvre par quelque contribution plus sérieuse que celle d'aujourd'hui écrite au courant de la plume pour répondre à votre invitation fraternelle.

Votre

Alexandre Daguett.

Neuchâtel, 1 juillet 1882.

Deux Sceaux des Archives de COLOMBIER

Le numéro 6 des "Archives héraldiques" donne l'armoirie du bailli Nicolas Halter, d'Unterwald, d'après l'Armorial neuchâtelois de M. de Mandrot. Nous ne savons où ce dernier a puisé ses renseignements au sujet de cette armoirie et nous doutons fort que ce blason "d'azur au lion d'argent tenant une hache de même, appartienne réellement à ce personnage